

LISTE DES TEXTES DE REFERENCE

- **Décret du 9 janvier 1852** modifié sur l'exercice de la pêche maritime.
- **Règlement (CEE) n°3703/85 modifié de la Commission du 23 décembre 1985** établissant les modalités d'application relatives aux normes communes de commercialisation pour certains poissons frais ou réfrigérés.
- **Décret n°89-273 du 26 avril 1989** portant application du décret du 9 janvier 1852 (article 4 alinéa 1) sur l'exercice de la pêche maritime concernant la première mise sur le marché des produits de la pêche maritime et les règles relatives à la communication d'informations statistiques.
- **Règlement (CE) n°2847/93 du Conseil du 12 octobre 1993** instituant un régime de contrôle applicable à la politique commune de la pêche.
- **Règlement (CE) n°1626/94 modifié du Conseil du 27 juin 1994** prévoyant certaines mesures techniques de conservation des ressources de pêche en Méditerranée.
- **Règlement (CE) n°2406/96 modifié du Conseil du 26 novembre 1996** fixant des normes communes de commercialisation pour certains produits de la pêche.
- **Règlement (CE) n°850/98 modifié du Conseil du 30 mars 1998** visant à la conservation des ressources de pêche par le biais de mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins.
- **Règlement (CE) n°104/2000 modifié du Conseil du 17 décembre 1999** portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture.
- **Règlement (CE) n°973/2001 du Conseil du 14 mai 2001** prévoyant des mesures techniques de conservation pour certains stocks de grands migrateurs.
- **Règlement (CE) n°2065/2001 de la Commission du 22 octobre 2001** établissant les modalités d'application du règlement (CE) n°104/2000 du Conseil en ce qui concerne l'information du consommateur dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture.
- **Règlement (CE) n°2493/2001 de la Commission du 19 décembre 2001** relatif à l'écoulement de certains produits de la pêche retirés du marché.
- **Règlement (CE) n°2187/2005 du Conseil du 21 décembre 2005** relatif à la conservation par des mesures techniques, des ressources halieutiques dans les eaux de la mer Baltique des Belts et de l'Oresund, modifiant le règlement (CE) n°1434/98 et abrogeant le règlement (CE) n°88/98.
- **Circulaires DPMA/SPM/C2005-9617 et DGAL/SDSSA/C2005-8010 du 19 septembre 2005** : contrôle de la mise en œuvre de la réglementation concernant la pêche, la capture, la détention, la mise sur le marché, le transport, la transformation et la vente au consommateur final de poissons sous taille.
- **Règlement (CE) n°51/2006 du Conseil du 22 décembre 2005** établissant, pour 2006, les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires et, pour les navires communautaires, dans les eaux soumises à des limitations de captures.
- **Circulaires DPMA/SDPM/C2006-9605 et DGAL/SDSSA/C2006-8001 du 13 février 2006** : contrôle du transport et de la commercialisation des produits de la mer dans les régions littorales et non littorales.
- **Circulaire DPMA/SDPM/C2006-9608 du 02 mars 2006** : mise en œuvre dans les régions littorales des sanctions administratives prévues par l'article 13 du décret du 9 janvier 1852.